

COMMUNIQUE DE PRESSE

***COVID 19 : Report de l'Assemblée Générale annuelle
de la société IDSUD***

Dans un contexte exceptionnel d'empêchement généralisé, lié au développement pandémique du Covid-19 et du confinement qui en résulte, la réunion du Directoire d'IDSUD prévue le 23 mars 2020, n'a pas pu se tenir et n'a pas été en mesure d'arrêter effectivement les comptes annuels 2019. Aussi il n'est pas en mesure de soumettre ces comptes annuels au Conseil de Surveillance dans sa séance fixée du 27 mars 2020.

A raison de cette situation, le Directoire a donc pris la décision de reporter, à une date ultérieure, l'Assemblée Générale annuelle initialement fixée au mercredi 20 mai 2020.

Le Directoire annoncera les nouvelles dates auxquelles se tiendront les réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance arrêtant les comptes annuels 2019 ainsi que l'Assemblée Générale Annuelle dès lors qu'il disposera d'une meilleure visibilité sur la fin du confinement actuel.

Le Directoire d'IDSUD tient, avant toute chose, à assurer la santé et la sécurité de ses salariés, de ses prestataires et de ses actionnaires, mais encore préserver les droits de participation de ses actionnaires à l'Assemblée Générale annuelle.

Tout en gérant de manière rigoureuse la situation actuelle et ses effets immédiats, le Groupe IDSUD reste attentif et engagé dans l'exécution de ses initiatives stratégiques. Pendant cette période, le Groupe va contrôler ses coûts, son besoin en fonds de roulement et ses dépenses d'investissement.